

Qui ose encore parler de Gouvernance?

*par Guy Pernet, président du
Conseil de Fondation*

Force est de constater que ce mot à consonance distinguée a acquis une réputation pour le moins controversée et parfois même sulfureuse. Aujourd'hui, il est employé de manière très diverse voire contradictoire.

Comme pour tant d'autres l'origine de ce terme est grecque (kubernân, piloter un navire ou un char). Il est passé en latin (gubernare), pour ensuite être utilisé en ancien français, afin de désigner l'art ou la manière de gouverner puis comme synonyme de gouvernement. Tombé en désuétude en France après la Révolution, il a poursuivi son existence dans le monde anglo-saxon. C'est vers la fin du XXème siècle qu'il est revenu dans la langue française sous l'impulsion du mot anglais "Governance".

Actuellement, il est utilisé dans plusieurs domaines bien différents comme l'ONU, la Banque mondiale, la commission européenne et de nombreux gouvernements. De la politique, il s'est étendu ensuite au monde de l'entreprise, puis à celui de l'internet et des systèmes d'information.

En quoi cela concerne-t-il la Fondation de Vernand, me direz-vous?

Au fil des années, elle est devenue une institution importante. Elle reçoit ou suit chaque jour près de 600 enfants et adultes présentant une déficience intellectuelle, des troubles de la personnalité et compte sur

près de 400 collaborateurs pour les accompagner. Dans son domaine, elle figure parmi les plus grandes du canton de Vaud, voire de Suisse romande. Grâce aux compétences aussi riches que variées de ses collaboratrices et ses collaborateurs, elle offre jour après jour des prestations individualisées de qualité. Son professionnalisme exigeant et empreint d'humanisme tout comme son organisation sont reconnus et appréciés de ses partenaires.

Le Conseil de Fondation est parfaitement conscient et apprécie à sa juste valeur cette situation très positive, dont les premiers bénéficiaires sont bien entendu les enfants et les adultes accueillis. Il représente, selon les dispositions légales en vigueur, ce qu'on appelle un peu solennellement l'organe suprême de la Fondation. En d'autres mots, il assume la responsabilité ultime de l'ensemble des activités de l'institution vis-à-vis de l'extérieur. Bien entendu, il ne peut exercer cette charge tout seul. Il délègue donc une grande partie de ses prérogatives à la direction, aux cadres et aux collaborateurs.

C'est dans ce contexte que la notion de gouvernance prend tout son intérêt. Elle désigne justement la répartition des rôles et des responsabilités entre le Conseil et le directeur de la Fondation. L'articulation nécessaire entre ces deux organes s'est construite, structurée et a évolué avec le temps. En 2008, le Conseil de Fondation a ressenti le besoin de poser sur le papier les usages en vigueur reflétant un sain équilibre entre les attributions des différents acteurs.

Pour résumer, le Conseil définit les politiques et les stratégies; il veille à la bonne observation des lois; il représente la Fondation vis-à-vis des tiers; il adopte les budgets et les comptes annuels et approuve l'adhésion aux

Conventions collectives de travail (CCT) et leurs éventuelles modifications. De son côté, le directeur de la Fondation répond devant lui de toutes les tâches réalisées pour la bonne marche de l'institution. Il a le devoir de l'informer largement.

Le texte approuvé par le Conseil dans sa séance du 9 décembre 2008 ne se veut pas révolutionnaire. Il donne l'assurance que les bonnes pratiques perdureront nonobstant les inévitables changements de personnes. Dans ce sens, il s'inscrit dans une continuité que le Conseil a voulu privilégier. Pour celles et ceux que cela intéresse, le document intégral est accessible sur le serveur de la Fondation par l'application "Docudoc" sous le titre "Règles de gouvernance".

En ce début d'année, je saisis l'occasion pour vous remercier toutes et tous de votre collaboration et de votre implication tant personnelle que collective au service des personnes reçues. Je vous souhaite une année 2009 remplie de satisfactions et de joies.

Faut-il des aménagements pour favoriser la réintroduction des castors dans les rivières vaudoises?

par Mireille Scholder, directrice du secteur Hébergement et Ateliers et José Barroso, directeur du secteur des Ecoles d'enseignement spécialisé

C'est le titre donné à l'intervention de Mireille Scholder et José Barroso lors du séminaire annuel de l'Association des Directeurs des Etablissements Scolaires Vaudois (ADESOV) qui s'est déroulé à Villars du 4 au

6 novembre 2008 et qui portait sur un thème d'actualité :

Handicap et intégration scolaire – Enjeux et défis.

Nous remercions le comité de l'ADESOV de nous avoir invités afin de participer à cette réflexion. José Barroso a eu le privilège d'assister au séminaire dans son entier et de prendre la mesure de la qualité des échanges et de l'intensité du débat suscité par l'intégration d'élèves différents dans l'enseignement ordinaire.

Il y a eu un temps pour comprendre qui sont ces enfants avec les interventions des Dr Eliane Roulet et Dr Armand Bottani ainsi que de M. André Jomini, juge au Tribunal cantonal pour les considérations juridiques.

Un temps pour accepter le nouveau défi de l'intégration avec les conférences de M. Denis Müller, éthicien et de Mme Corinne Noth, adjointe du médecin cantonal vaudois.

Puis, M. Luc Recordon a amené son point de vue personnel et politique et l'intervention de M. Philippe Brasseur, qui par une approche de processus créatifs, nous a permis de mettre en commun les craintes et souhaits des participants.

Enfin, un temps pour douter avec des témoignages de parents qui vivent les complexités, richesses et paradoxes de l'intégration de leur enfant dans une classe.

Notre intervention a mis l'accent sur le fait que les enfants différents bénéficieront assurément d'une intégration dans le milieu scolaire, s'il est adapté à leur besoin.

Comme pour les castors qui ont des besoins spécifiques, il faut faire des aménagements pour rendre les cours d'eau accessibles tout en veillant à ne pas les laisser détruire leurs rives.

Mais n'oublions pas que nous portons une responsabilité importante face à leur devenir en tant qu'adultes et que suivant l'environnement que nous offrons, nous amplifions ou diminuons la situation de handicap des enfants et des adultes de demain. La réintroduction du castor dans son milieu naturel ou l'intégration d'enfants handicapés n'est possible qu'en travaillant avec tous les partenaires et en prenant compte des compétences acquises par les expériences antérieures afin que la population de castors, la faune et la flore du milieu puissent cohabiter et se développer harmonieusement.

M. Graziano Martignoni, Professeur de psychopathologie, médecin, psychiatre et psychothérapeute FMH a clos les débats en le resituant dans une perspective humaniste.

Voici quelques éléments de réflexion suite à ces 3 jours :

- il apparaît plus opportun de parler de scolarisation d'enfants différents plutôt que d'intégration; en effet ce terme a tendance à opposer l'école régulière à l'école en institution d'enseignement spécialisé alors que le terme de scolarisation a tendance à tenir compte des complémentarités qui existent entre ces 2 parcours scolaires possibles. Il y a fort à parier que les solutions adéquates se trouveront bien plus dans la garantie d'un continuum de prestations que dans un choix entre la scolarisation à 100% en milieu scolaire ordinaire ou à 100% en établissement d'enseignement spécialisé.
- L'enseignement spécialisé considère qu'un enfant = une situation particulière. Cela nécessite de pouvoir trouver des aménagements adaptés et d'avoir un projet pédagogique individualisé. Le développement de la capacité de l'école ordinaire à répondre à ces besoins

spécifiques bénéficiera à la qualité de l'enseignement de tous les élèves.

- La scolarisation de ces élèves est l'affaire de tous, le travail en réseau est à privilégier et en particulier le partenariat avec les parents.
- Ce travail autour des élèves doit être mis en lien avec leur avenir, soit la capacité à être le plus autonome possible dans leur vie d'adulte, à développer une bonne estime de soi, un sentiment de compétence pour élaborer ses propres solutions, des capacités à communiquer pour que les élèves intégrés d'aujourd'hui, soient les citoyens intégrés de demain.
- Ce séminaire a démontré la nécessité pour les partenaires que nous sommes de se rapprocher encore plus afin de préparer au mieux ces parcours scolaires particuliers et d'en assurer le suivi.

Pour conclure, nous vous laissons avec cette citation d'Henry Ford :

"Se réunir est un début;
Rester ensemble est un progrès;
Travailler ensemble est la réussite."

What's your name ?

par Mireille Scholder, directrice du secteur Hébergement et Ateliers

La cafétéria du Centre de Vernand a été agrandie et rénovée l'année passée, il ne reste plus qu'à lui trouver un nom pour mettre en valeur la nouvelle esthétique du lieu.

La décoration est une œuvre collective, regroupant les talents et les goûts de l'équipe de cuisine, de maîtres socioprofessionnels, avec l'aide d'un architecte d'intérieur.

Les lignes minimalistes, perpendiculaires et sobres, typiques des années septante, nous ont conduits vers un concept Zen et japonisant plutôt actuel.

Au-delà des aspects décoratifs, il a aussi été agrandi et son insonorisation a été très nettement améliorée, pour le bénéfice de ses utilisateurs. Nous avons pour projet d'ouvrir ce lieu en journée pour permettre aux résidents, à leur famille, aux collaborateurs et visiteurs du Centre de Vernand de boire un verre ou un café.

Nous lançons un concours, ouvert aux résidents, travailleurs, collaborateurs de la Fondation pour lui trouver un nom évocateur ou branché. Un jury représentatif des utilisateurs actuels et futurs choisira le nouveau patronyme.

Qui dit concours, dit prix : l'auteur le plus inspiré ou consensuel gagnera un repas pour 2 personnes concocté par nos 2 apprenties de cuisine.

Vous pouvez envoyer vos suggestions par e-mail à corinne.ravessoud@fondation-de-vernand.ch, mention concours "What's your name" ou glisser vos propositions dans la boîte à idées à la réception du centre de Vernand. Une boîte circulera aussi dans les lieux de vie en janvier et février.

Médaille d'Argent pour Bejda au concours des apprentis à Gastronomica !

par Pierre Werthmüller, chef de cuisine du Centre de Vernand

J'ai demandé à Bejda Mehmedovic, notre apprentie de cuisine de 3ème année, si elle avait envie de participer au concours culinaire des apprentis organisé dans le cadre de l'exposition Gastronomica à Lausanne.

Il s'agissait de présenter une viande avec garniture du pays et de saison, ainsi qu'un dessert de saison servi sur assiette.

Bejda a accepté avec enthousiasme et toute l'équipe de cuisine s'est beaucoup investie pour l'élaboration des deux plats et l'entraînement à la confection et au dressage sur assiette du menu suivant :

*Côtes d'agneau rôties
Galette parmentière et son dôme de
chanterelles*

Trio de mousselines maraîchères en verrine

*Sushi chair de figues
Eventail de poires au vin rouge
Pétale de rhubarbe*

Le jour du concours, je fus sollicité pour faire partie du Jury. Cela m'a permis de juger de l'excellent niveau des participants dont certains provenaient d'établissements gastronomiques réputés. Je suis d'autant plus fier de l'obtention, par Bejda, de la médaille d'argent dans la catégorie apprenti de 3ème année. C'est le reflet de son talent de future cuisinière et ainsi que de la qualité de la formation qu'elle reçoit dans le cadre de notre brigade.